

Chambre Funéraire de NUITS SAINT GEORGES



Rapport d'activité

2023

Sommaire

1. PRESENTATION GENERALE DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC	3
1.1. LES CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC	3
1.1.1. Objet et étendue de la délégation	3
1.1.2. Autorité délégante	3
1.1.3. Délégué	3
1.1.4. Organigramme nominatif des dirigeants	3
1.1.5. Nature et date de prise d'effet du contrat	3
1.2. LES CARACTERISTIQUES INTRINSEQUES DU SERVICE.....	4
1.2.1. Les services fournis	4
1.2.2. Les installations	4
1.2.3. Le partage des charges entre le délégué et le délégant.....	4
2. LE RAPPORT ANNUEL, DEUXIEME PARTIE : L'ANALYSE DE LA QUALITE DU SERVICE	5
2.1. EVOLUTION DE LA MORTALITE EN FRANCE.....	5
2.2. ANALYSE DU REGISTRE DES ADMISSIONS.....	6
2.2.1. Evolution du nombre annuel d'admissions	7
2.2.2. Evolution du nombre mensuel d'admissions.....	7
3. LE RAPPORT ANNUEL, ANNEXE : LES CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE	8
3.1. LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE.....	8
3.2. LE COMPTE RENDU TECHNIQUE	8
3.2.1. Les horaires d'ouverture	8
3.2.2. Les moyens en personnel.....	8
4. LE RAPPORT ANNUEL, PREMIERE PARTIE : LE COMPTE RENDU FINANCIER	9
4.1. Les tarifs des prestations publics.....	9
4.2. Le compte de résultat	9
4.2.1. Les règles comptables.....	9
4.2.2. Compte de résultat	10
4.2.3. Commentaires du compte de résultat.....	10
4.3. COMPTE RENDU BILANTIEL SUR LES BIENS ET IMMOBILISATIONS.....	12
4.3.1. Etat de variation de patrimoine	12
4.3.2. Compte rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué.....	13
4.3.3. Programme contractuel d'investissements	13
4.3.4. Autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année.....	13
4.3.5. Inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et des biens de reprise	13
4.4. ENGAGEMENTS FINANCIERS.....	14
4.4.1. Les engagements à incidences financières nécessaires à la continuité.....	14
4.4.2. Les engagements à incidences financières en matière de personnels.....	14

1. PRESENTATION GENERALE DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

1.1. LES CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

1.1.1. Objet et étendue de la délégation

La délégation a pour objet la gestion et l'exploitation de la chambre funéraire intercommunale afin d'assurer la mission de service public du service extérieur des pompes funèbres.

1.1.2. Autorité délégante

La Communauté de Communes du pays de Nuits-Saint-Georges.

1.1.3. Déléataire

OGF
Société par actions simplifiée au capital de 40.904.385 €
RCS Paris B 542 076 799
Siège social : 31, rue de Cambrai – 75019 Paris
Habilitation n°24-75-0001

1.1.4. Organigramme nominatif des dirigeants

Président : M. Alain COTTET
Directeur délégué : M. Marc OSSENT
Directeur de secteur opérationnel : M. Samuel KENNEL

1.1.5. Nature et date de prise d'effet du contrat

Contrat d'affermage de quinze ans à compter de la notification du contrat le 1^{er} janvier 2012 soit jusqu'au 31 décembre 2026.

1.2. LES CARACTERISTIQUES INTRINSEQUES DU SERVICE

1.2.1. Les services fournis

Le délégataire devra accueillir dans un délai de deux heures dans le cadre des horaires fixés par le règlement intérieur, les corps, avec ou sans cercueil, des personnes décédées sur le territoire du canton de NUITS SAINT GEORGES. Il pourra également accepter les corps des personnes décédées à l'extérieur dans la limite des règlements en vigueur et des capacités techniques de la chambre funéraire intercommunale.

Le délégataire assurera notamment :

- L'accueil des familles,
- La vérification du dossier administratif.

1.2.2. Les installations

La chambre funéraire de Nuits-Saint-Georges comprend :

- des locaux ouverts au public :
 - 1 hall d'accueil,
 - 2 salons de présentation des défunts (dont un fait office de salle de reconnaissance).
- des locaux techniques à l'usage exclusif des professionnels :
 - une salle de préparation,
 - 3 cases réfrigérées,
 - 2 tables réfrigérantes.
- des locaux techniques à l'usage exclusif du gestionnaire.

1.2.3. Le partage des charges entre le délégataire et le délégant

Le nettoyage, l'entretien des locaux ainsi que les travaux de gros entretien et de réparations sont à la charge du délégataire.

.

2. LE RAPPORT ANNUEL, DEUXIEME PARTIE : L'ANALYSE DE LA QUALITE DU SERVICE

2.1. EVOLUTION DE LA MORTALITE EN FRANCE

Au 1er janvier 2024, la **France compte 68,4 millions d'habitants**, soit 0,3 % de plus qu'un an auparavant. 66,1 millions Au 1er janvier 2024, la **France compte 68,4 millions d'habitants**, soit 0,3 % de plus qu'un an auparavant. 66,1 millions résident en France métropolitaine et 2,2 millions dans les cinq départements d'outre-mer.

En 2023, **678 000 bébés sont nés** en France. C'est **6,6 % de moins qu'en 2022** et près de 20 % de moins qu'en 2010, année du dernier pic des naissances. L'indicateur conjoncturel de fécondité s'établit à 1,68 enfant par femme en 2023, après 1,79 en 2022. Depuis la Seconde Guerre mondiale, cet indicateur n'a jamais été aussi bas hormis en 1993 et 1994.

L'âge moyen à la maternité est de 31 ans, le même qu'en 2022 (il était de 29,5 ans il y a 20 ans).

631 000 personnes sont décédées en France, soit **6,5 % de moins qu'en 2022**. Cette baisse fait suite à trois années de forte mortalité, due notamment à l'épidémie de Covid-19.

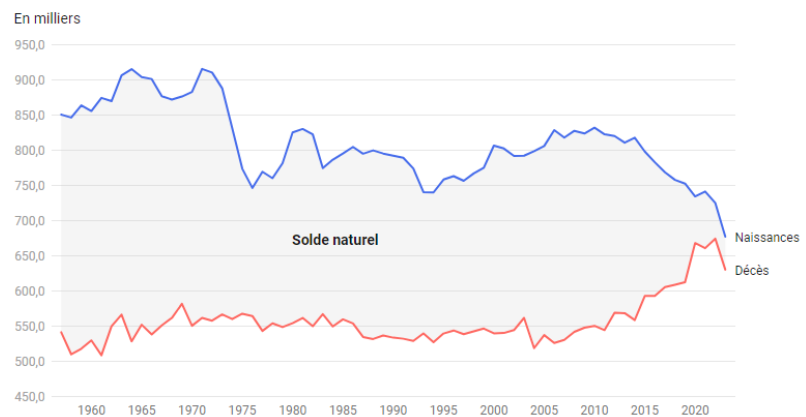
L'espérance de vie à la naissance est de 85,7 ans pour les femmes et 80,0 ans pour les hommes. Elle dépasse ainsi les niveaux de 2019, avant Covid.

Pour 2023, le **solde naturel**, différence entre les nombres de naissances et de décès enregistrés sur l'année, est de +47 000, **au plus bas** niveau depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

En baisse régulière depuis 2007, le solde naturel a chuté en 2020 sous l'effet d'une baisse des naissances, mais surtout d'une forte hausse des décès due à la pandémie de Covid-19.

Depuis, il est resté à un niveau bas. Il s'était légèrement redressé en 2021 sous l'effet d'un rebond des naissances, mais il a diminué en 2022, les décès restant à un niveau élevé. Le solde naturel baisse de nouveau en 2023, les naissances diminuent en effet plus fortement que les décès.

Ci-après l'évolution du solde naturel depuis 1957 affichant l'important déficit de naissances depuis une dizaine d'année.



Données provisoires pour l'année 2023.

Lecture : En 2022, en France, 725 997 bébés sont nés et 675 122 personnes sont décédées.

Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013 et France à partir de 2014.

Forte baisse de la mortalité en 2023

Le nombre de décès est estimé à **631 000 pour 2023**. C'est 44 000 de moins (-6,5 %) qu'en 2022, année marquée par un regain de la pandémie de Covid-19 avec le variant Omicron, trois périodes de fortes chaleurs et une épidémie de grippe hivernale précoce en fin d'année. Le pic de décès en décembre 2022 est le troisième pic le plus élevé sur toute la période de 2020 à 2022, après ceux constatés lors des deux premières vagues de Covid-19 de 2020 (en avril et en novembre).

Début 2023, l'épidémie de grippe s'est poursuivie, mais avec une intensité moindre et les épisodes caniculaires de l'été ont été nettement moins soutenus.

Avec l'**arrivée des générations du baby-boom** à des âges de forte mortalité, le nombre de décès a tendance à augmenter plus vite sur les dix dernières années (+0,7 % par an en moyenne entre 2004 et 2014, puis +1,9 %

entre 2014 et 2019). L'augmentation de la mortalité a cependant été sans commune mesure en 2020 du fait des pics de mortalité lors des deux premières vagues de la pandémie et les décès sont restés à un niveau élevé en 2021 et 2022.

En 2023, le taux de mortalité infantile est de 4,0 décès pour 1 000 naissances vivantes. Après avoir reculé très fortement au cours du vingtième siècle, ce taux ne baisse plus depuis 2005.

L'espérance de vie des hommes atteint 80 ans pour la première fois

L'espérance de vie reflète les conditions de mortalité de l'année ; elle avait fortement chuté en 2020, du fait de la crise sanitaire, et était restée inférieure à son niveau de 2019 les deux années suivantes. **En 2023, elle atteint un niveau supérieur à son niveau pré-pandémique.**

En 2023, l'espérance de vie à la naissance s'élève à 85,7 ans pour les femmes et atteint, pour la première fois, 80,0 ans pour les hommes. Par rapport à 2022, elle est en hausse de 0,6 an pour les femmes et de 0,7 an pour les hommes. Elle était en moyenne de 0,2 par an depuis le début du siècle.

L'espérance de vie à 60 ans augmente fortement aussi entre 2022 et 2023 et retrouve un niveau supérieur à celui de 2019 : elle est de 27,9 ans pour les femmes (soit +0,1 an par rapport à 2019) et de 23,7 ans pour les hommes (+0,3 an).

Depuis le milieu des années 1990, l'espérance de vie à la naissance croît moins vite pour les femmes que pour les hommes, réduisant ainsi l'écart entre les deux sexes. Il est désormais de 5,7 ans.

En France, comme dans l'Union européenne, une personne sur cinq a 65 ans ou plus

Au 1er janvier 2024, en France, 21,5 % des habitants ont 65 ans ou plus.

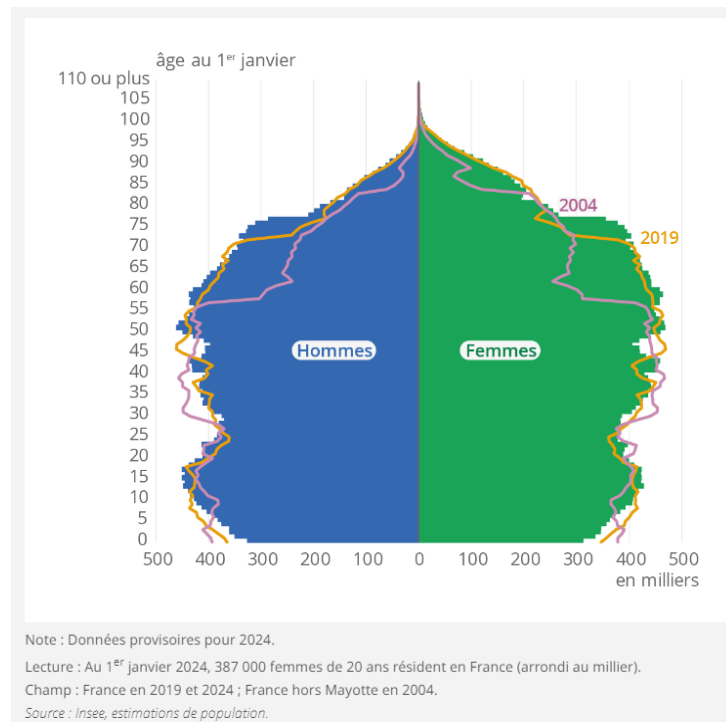
Cette proportion augmente depuis plus de trente ans et le vieillissement de la population s'accélère depuis le milieu des années 2010, avec l'arrivée à ces âges des générations nombreuses du baby-boom dont les plus anciennes auront 78 ans en 2024.

Les personnes âgées de **75 ans ou plus représentent désormais une personne sur dix** en France (10,4 %) et leur part est en forte augmentation (9,0 % en 2013).

Ci-après, par âge et sexe, le nombre de milliers de personnes qui résident en France début 2024. La courbe 2019 (en orange) montre un nombre de personnes de 45 ans et plus, beaucoup plus important qu'en 2004 (courbe violette), mais aussi le recul du nombre de naissances par rapport à 2004 à la base de la pyramide.

Symboles d'engagement familial et de naissances à venir, avec 242 000 mariages (235 000 entre personnes de sexe différent et 7 000 entre personnes de même sexe), le nombre se maintient à un niveau élevé en 2023. Le nombre de Pacs conclus en 2022 se stabilise à près de 210 000. Ces niveaux s'expliquent en partie par un rattrapage des unions reportées pendant la pandémie et la croissance régulière du nombre de Pacs.

Source : INSEE [Bilan démographique 2023](#)

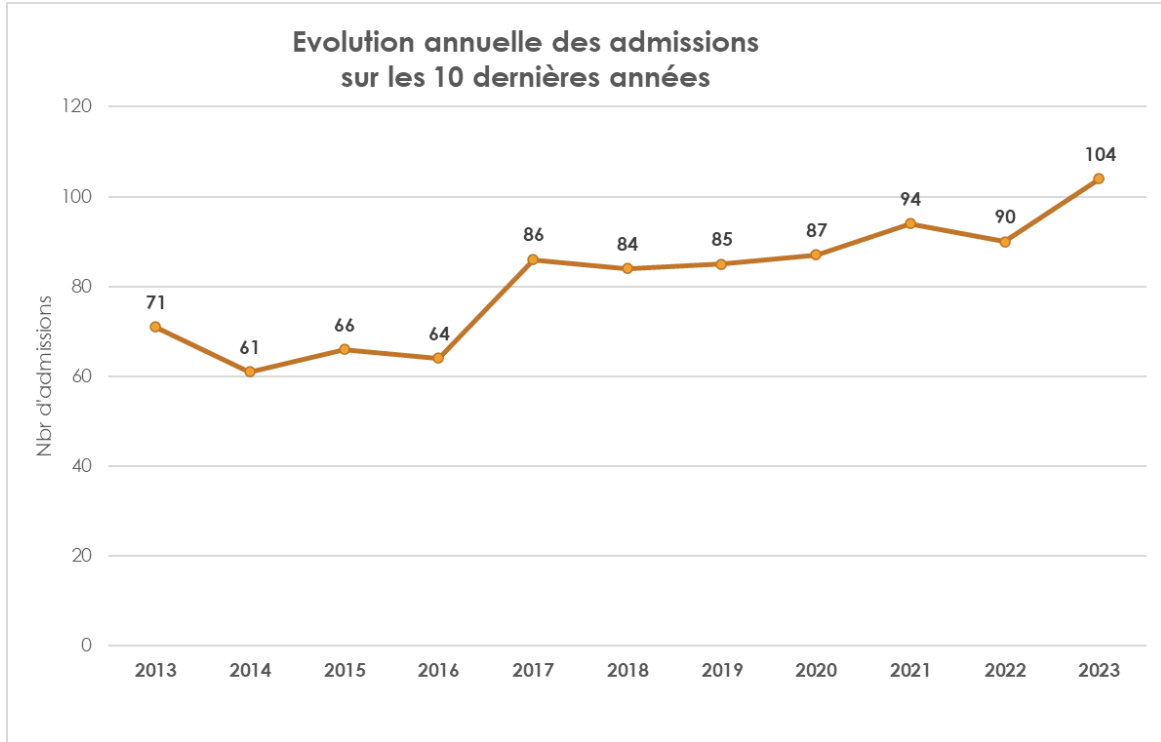


2.2. ANALYSE DU REGISTRE DES ADMISSIONS

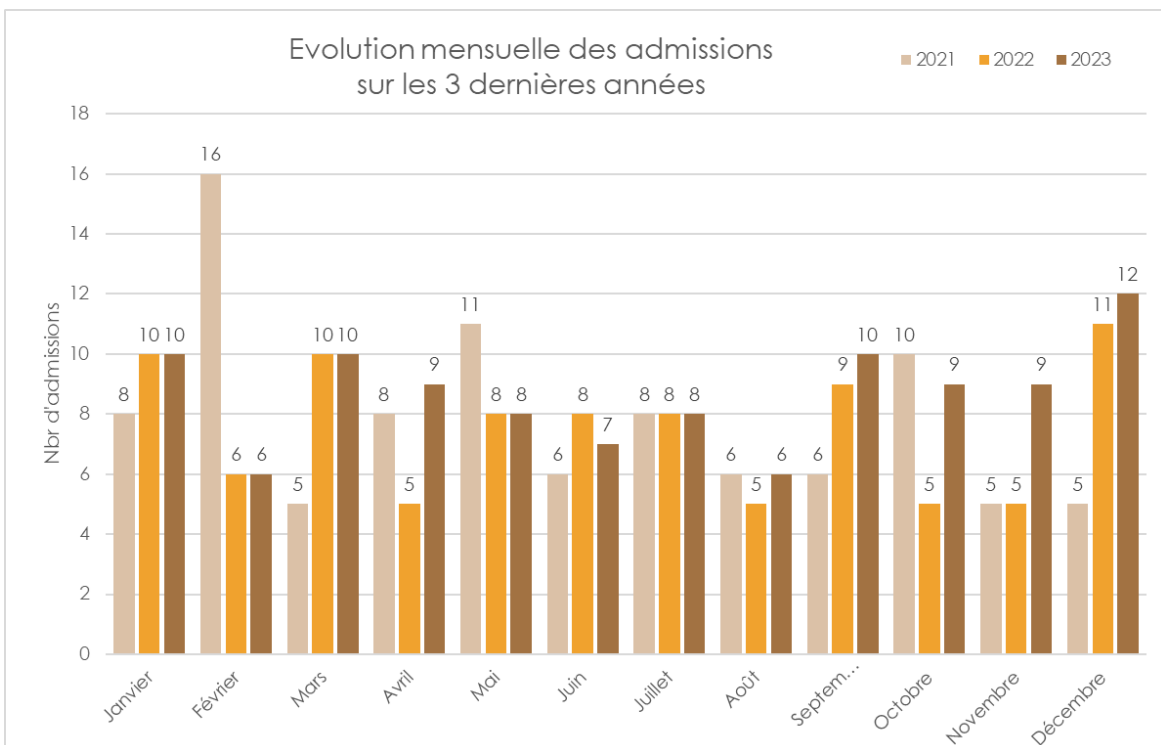
L'exploitation du registre des admissions tenu à la chambre funéraire a permis de procéder aux analyses suivantes :

2.2.1. Evolution du nombre annuel d'admissions

Le nombre d'admissions réalisées au cours de l'année 2023 est de 104 contre 90 en 2022, soit une augmentation de 15.6 %.



2.2.2. Evolution du nombre mensuel d'admissions



Nous constatons un nombre d'entrées plutôt régulier sur 2023 vis-à-vis des deux dernières années.

3. LE RAPPORT ANNUEL, ANNEXE : LES CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE

3.1. LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'année 2023 a été marquée par de très fortes périodes de chaleurs sur toute la France en période estivale (mais moins impactante que les années précédentes grâce aux structures d'accueils mieux préparés) mais aussi par une grande douceur des températures le reste de l'année, et particulièrement dans les régions sud en hiver, ne majorant pas d'activité sur ces territoires.

3.2. LE COMPTE RENDU TECHNIQUE

3.2.1. Les horaires d'ouverture

La chambre funéraire de Nuits Saint Georges est ouverte :

- Au public :
 - Par digicode (les codes d'accès sont attribués par le gestionnaire)
 - Sur appel téléphonique auprès d'un opérateur funéraire habilité choisi par les personnes qui ont qualité pour pourvoir aux obsèques.

- Aux professionnels :
 - Mêmes horaires et conditions
 - Toutefois les admissions d'urgence peuvent être effectuées à tout moment. Il convient au préalable de prendre contact avec la permanence instituée à cet effet (tous renseignements utiles sont fournis par le gestionnaire).

3.2.2. Les moyens en personnel

Selon l'activité de la chambre funéraire, trois personnes sont employées à temps partiel et concourent à la gestion et la tenue quotidienne du site :

- accueil des familles dans la ponctualité et la courtoisie,
- renseignement des familles sur l'emplacement du salon de présentation de leur défunt et de la salle de cérémonie,
- réception des corps, en provenance des entreprises de pompes funèbres ou de réquisitions de Police,
- entretien des locaux et des matériels divers,
- suivi administratif (cahier des entrées et sorties des défunts, statistiques, facturations, etc.),
- mises en bière,
- préparations des défunts,
- portages et transferts des défunts.

OGF assure également l'encadrement de la chambre funéraire par ses équipes des directions régionale et nationale, afin d'améliorer les conditions d'exécution du service délégué. La direction des collectivités, de la qualité et les services juridiques ainsi que le département travaux, concourent par leur expertise dans leur domaine respectif à l'élaboration d'un service de qualité dans le respect de la réglementation.

4. LE RAPPORT ANNUEL, PREMIERE PARTIE : LE COMPTE RENDU FINANCIER

4.1. Les tarifs des prestations publics

Les tarifs pratiqués à compter du 1^{er} janvier 2023 ont été les suivants :

Désignation	Tarifs au 1 ^{er} janvier 2023		
	Prix H.T.	T.V.A. 20.00%	Prix T.T.C.
Admissions	124.62 €	24.92 €	149.54 €
Salons permanents	286.62 €	57.32 €	343.94 €
Salons temporaires	162.01 €	32.40 €	194.41 €
Mise à disposition du laboratoire pour toilettes rituelles	75.81 €	15.16 €	90.97 €
Suppléments admissions (nuits, dimanches et jours fériés)	62.32 €	12.46 €	74.78 €

Les tarifs de la chambre funéraire ont augmenté de 15.21 % entre 2022 et 2023.

4.2. Le compte de résultat

4.2.1. Les règles comptables

La chambre funéraire du Canton de Nuits Saint Georges n'est pas une entité économique en tant que telle et ne génère donc pas par conséquent de compte d'exploitation propre.

Les charges retenues sont les charges réelles. Seuls certains postes sont forfaitaires (frais d'assistance technique, assurances), font l'objet d'une clé de répartition (charges de personnel) ou d'une estimation (dépenses auto).

Par convergence du plan comptable général français avec les normes comptables IFRS, un nouveau plan comptable doit être appliqué par les entreprises à partir des exercices ouverts le 1^{er} janvier 2005.

Les méthodes de comptabilisation, notamment des amortissements et des provisions sont les suivantes :

- L'amortissement des immobilisations corporelles est fait par composants, et chaque composant est amorti sur la durée qui lui est propre.
- La méthode de comptabilisation par composants exclut la constatation de provisions pour gros entretien ou grandes révisions (art.311-2 PCG).

Les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes de l'année civile 2021 sont demeurées inchangées par rapport à l'exercice précédent.

4.2.2. Compte de résultat

	2022	2023
Nombre d'admissions	90	105
CA Admissions	9 714 €	12 937 €
CA Salons permanents	12 688 €	14 715 €
CA Salons temporaires	141 €	3 867 €
CA Laboratoire	0 €	0 €
CA Suppléments	270 €	428 €
A. TOTAL Chiffre d'affaires	22 812 €	31 947 €
Salaires et charges	18 787 €	18 296 €
Dépenses auto	258 €	301 €
Frais généraux	459 €	747 €
Charges d'exploitations	8 897 €	10 874 €
Frais d'assistance technique	1 916 €	2 652 €
Amortissement annuel	1 951 €	2 065 €
B. TOTAL Charges d'exploitation	32 268 €	34 933 €
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (A-B)	-9 455 €	-2 987 €
IS au taux de 25%	0 €	0 €
RESULTAT NET	-9 455 €	-2 987 €

1 admissions 2022 a été facturée en 2023.

4.2.3. Commentaires du compte de résultat

4.2.3.1. Activité et chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires a été déterminé en fonction du registre des "entrées et sorties" et du système de facturation GESCO et des tarifs en vigueur.

Pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023, **104** admissions ont été facturées (+16.7% vs 2022). Le chiffre d'affaires annuel de la chambre funéraire est ainsi porté à **31 947 €**, soit une hausse de 40% par rapport à l'année précédente.

4.2.3.2. Charges d'exploitation

- **Salaires et charges**

Deux personnes sont affectées à temps partiel à la chambre funéraire de Nuits-Saint-Georges, l'une pour 10% de son temps, l'autre pour 20%. Ils bénéficient d'un temps d'encadrement du directeur de territoire.

- **Dépenses auto**

Cette charge est un coût estimé, pour 2023 elle est de **301 €**.

- **Frais généraux**

Les frais généraux s'élèvent à **747 €** et couvrent :

✓ Eau	172 €
✓ Assurance	112 €
✓ Taxes (CFE)	462 €

• **Charges d'exploitation**

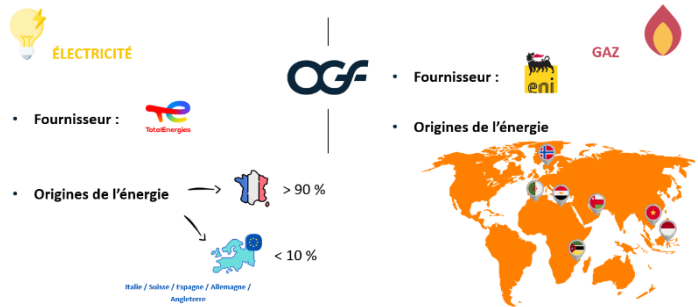
Ce poste s'élève à **10 874 €** et comprend :

- ✓ Electricité 3 306 €,
- ✓ Entretien des locaux 6 051 €,
- ✓ Maintenances et contrôles 1 517 €.

Focus sur l'évolution des tarifs du gaz et de l'électricité

Au plus fort de la panique énergétique qui s'était emparée des marchés dès mars 2022 suite au début de la guerre en Ukraine, et sans augurer du possible embrasement ou de la stabilisation du conflit et des marchés, le groupe OGF s'était engagé à garantir des prix stables à ses clients pour les années 2023 et 2024.

OGF avait fait le choix de fournisseurs d'énergie incontournables sur le marché afin d'avoir l'assurance de circuits d'approvisionnement sécurisés et de sources non russes.



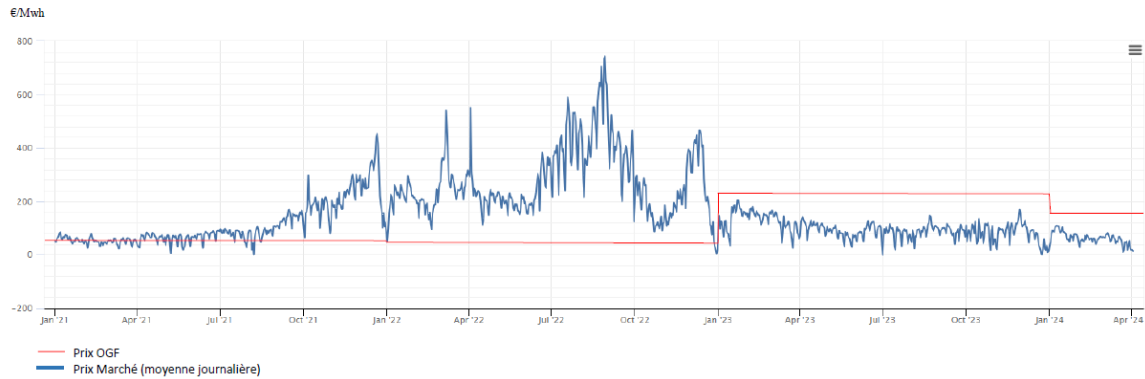
Evolution des tarifs du mégawattheure (Mwh) de Gaz et Electricité de 2021 à début 2024.

Ci-dessous le comparatif entre les prix du marché et les prix OGF. La ligne bleue reprend le prix moyen journalier sur le marché. La ligne rouge reprend le prix contractualisé par OGF auprès de ses fournisseurs (ENI pour le Gaz, TOTAL ENERGIES pour l'Electricité).

La grandeur de l'écart entre les 2 lignes représente la valorisation journalière de l'avantage ou du désavantage du tarif OGF vis à vis du prix marché potentiellement facturé par un fournisseur.

Nota bene, les prix indiqués ci-dessous n'incluent pas l'inflation des coûts de transports et des taxes nationales qui ne dépendent pas des conditions d'achat d'OGF.



ELECTRICITE :

Pour 2022, OGF avait déjà fixé ses prix d'achat courant 2021 à des tarifs très bas, évitant ainsi les explosions tarifaires de 2022 subies directement par les petites entreprises et collectivités. OGF n'a pas eu à revenir vers les Autorités Déléguées pour ces périodes.

Les prix unitaires 2023 et 2024 ont été réservés sur les marchés au cours du second trimestre 2022, avant les envolées spéculatives de l'été suivant. Cette fixation de la molécule a permis de revenir en toute transparence vers les Autorités Déléguées afin d'envisager l'impact des coûts 2023-2024 sur l'équilibre financier de la concession.

En 2023, la restructuration des approvisionnements en gaz et électricité ont permis au marché de revenir des niveaux tarifaires Mwh proches de ceux engagés par OGF. Toutefois l'inflation des coûts d'acheminement sont venus impactés les prix finaux payées à les entreprises.

Pour 2024, les tarifs Mwh sont sur ce printemps exceptionnellement bas car très soumis aux spéculations du marché. De plus, côté taxes, l'Etat a d'ores annoncé un arrêt de plusieurs mesures mises en place au titre du bouclier tarifaire. Sont déjà appliqués, un quasi-doublement (+8€/Mwh) de la TICGN Gaz depuis le 1^{er} janvier, ainsi qu'une spectaculaire remontée de la TICFE Electricité de 0.5€/Mwh à 20.50€/Mwh depuis le 1^{er} février.

- **Frais d'assistance technique**

Ils intègrent la mise à disposition de personnels et de moyens par le groupe OGF : Direction des délégations de service public, ressources humaines, comptabilité, fiscalité, travaux...

Ils sont évalués à 8,3% du chiffre d'affaires, soit **2 652 €**.

- **Amortissement annuel**

Le montant des amortissements pour l'année 2023 s'élève à **2 065 €**.

- **Impôt sur les sociétés**

Le taux d'imposition sur les sociétés calculé par OGF est de 25.83% pour 2023). Il ne s'applique qu'en cas de résultat positif.

4.3. COMPTE RENDU BILANTIEL SUR LES BIENS ET IMMOBILISATIONS

4.3.1. Etat de variation de patrimoine

Le tableau suivant récapitule l'ensemble du patrimoine pour l'année 2023 :

Description	Mise en service	Valeur actualisée	Dotation année 2023	Amoriss cumulés	Vnc
NUIITS SAINT GEORGES 20 RUE CAUMONT JOURS IMMOBILISES	27/03/2013	282.30 €	- €	282.30 €	- €
NUIITS SAINT GEORGES 20 RUE CAUMONT ETUDE ARCHITECTE	27/03/2013	10 504.32 €	- €	10 504.32 €	- €
NUIITS SAINT GEORGES 20 RUE CAUMONT PV DE CONSTAT	27/03/2013	201.38 €	- €	201.38 €	- €
NUIITS SAINT GEORGES 20 RUE CAUMONT SIGNALETIQUE	27/03/2013	60.00 €	- €	60.00 €	- €
NUIITS SAINT GEORGES 20 RUE CAUMONT DEMOLITION INTERIEURE	27/03/2013	2 011.26 €	- €	2 011.26 €	- €
NUIITS SAINT GEORGES 20 RUE CAUMONT FAUX PLAFONDS	27/03/2013	2 686.54 €	- €	2 686.54 €	- €
NUIITS SAINT GEORGES 20 RUE CAUMONT SOLS SOUPLE	27/03/2013	4 173.31 €	- €	4 173.31 €	- €
NUIITS SAINT GEORGES 20 RUE CAUMONT PEINTURE	27/03/2013	6 805.79 €	- €	6 805.79 €	- €
NUIITS SAINT GEORGES 20 RUE CAUMONT PLATRERIE	27/03/2013	4 393.21 €	- €	4 393.21 €	- €
NUIITS SAINT GEORGES 20 RUE CAUMONT MENUISERIES INTERIEURES	27/03/2013	9 130.22 €	- €	9 130.22 €	- €
NUIITS SAINT GEORGES 20 RUE CAUMONT CARELAGE	27/03/2013	1 944.82 €	- €	1 944.82 €	- €
NUIITS SAINT GEORGES 20 RUE CAUMONT REVETEMENT FACADE	27/03/2013	10 684.08 €	- €	10 684.08 €	- €
NUIITS SAINT GEORGES 20 RUE CAUMONT ELECTRICITE	27/03/2013	17 748.00 €	- €	17 748.00 €	- €
NUIITS SAINT GEORGES 20 RUE CAUMONT PLOMBERIE	27/03/2013	5 000.32 €	- €	5 000.32 €	- €
NUIITS SAINT GEORGES 20 RUE CAUMONT TRAITEMENT TOITURE	27/03/2013	2 478.00 €	- €	2 478.00 €	- €
NUIITS SAINT GEORGES 20 RUE CAUMONT MENUISERIES EXTERIEURES	27/03/2013	4 909.76 €	- €	4 909.76 €	- €
NUIITS SAINT GEORGES 20 RUE CAUMONT DEMOLITION EXTERIEURE	27/03/2013	34 006.85 €	- €	34 006.85 €	- €
NUIITS SAINT GEORGES 20 RUE CAUMONT BREON MACONNERIE	27/03/2013	3 440.33 €	- €	3 440.33 €	- €
NUIITS SAINT GEORGES 20 RUE CAUMONT BREON VRD	27/03/2013	584.93 €	- €	584.93 €	- €
RENOV MF NUIITS ST GEORGES 20 RUE CAUMONT BREON FROID MEUBLE PLONGE EGOUTOIR	01/04/2013	890.00 €	22.22 €	890.00 €	- €
RENOV MF NUIITS ST GEORGES 20 RUE CAUMONT BREON SONO VIDEO	01/04/2013	980.26 €	24.55 €	980.26 €	- €
RENOV MF NUIITS ST GEORGES 20 RUE CAUMONT BREON MOBILIER INTERIEUR	01/04/2013	9 007.43 €	225.23 €	9 007.43 €	- €
RENOV MF NUIITS ST GEORGES 20 RUE CAUMONT BREON MOBILIER EXT BANCS	01/04/2013	1 997.20 €	49.96 €	1 997.20 €	- €
RENOV MF NUIITS ST GEORGES 20 RUE CAUMONT BREON JOURS IMMOBILISES TRAVX	01/04/2013	1 096.59 €	- €	1 096.59 €	- €
RENOV MF NUIITS ST GEORGES 20 RUE CAUMONT BREON DECO MURALE TABLEAUX	01/04/2013	650.52 €	- €	650.52 €	- €
NUIITS ST GEORGES 20 RUE CAUMONT BREON TOUS CORPS ETATS	01/04/2013	4 162.70 €	- €	4 162.70 €	- €
NUIITS ST GEORGES 20 RUE CAUMONT BREON TRAVAUX CLIMATISATION MF MISE EN CONFORMITE	03/07/2014	2 490.00 €	- €	2 490.00 €	- €
GR NUIITS SAINT GEORGES 20 RUE CAUMONT BREON PORTE DE GARAGE SECTIONNELLE	20/01/2017	3 891.52 €	392.42 €	2 725.15 €	1 166.37 €
NUIITS SAINT GEORGES 20 RUE CAUMONT BRÉON MISE EN CONFORMITE ELECTRIQUE	01/04/2017	873.90 €	109.23 €	737.28 €	136.62 €
NUIITS SAINT GEORGES VERIFICATION ANNUELLE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES	01/04/2017	167.00 €	20.87 €	140.88 €	26.12 €
NUIITS SAINT GEORGES 20 RUE CAUMONT BRÉON MISE EN CONFORMITE ELECTRIQUE	01/04/2018	704.86 €	88.10 €	506.56 €	198.30 €
NUIITS SAINT GEORGES 20 RUE CAUMONT BRÉON REGISTRE D'ACCESSIBILITE DAI D.JJC	31/08/2018	29.00 €	3.62 €	19.29 €	9.71 €
NUIITS SAINT GEORGES 20 RUE CAUMONT BRÉON MISE EN CONFORMITE ELECTRIQUE	01/04/2019	1 303.00 €	169.95 €	807.21 €	495.79 €
NUIITS SAINT GEORGES 20 RUE CAUMONT BRÉON MISE EN CONFORMITE ELECTRIQUE	29/01/2021	1 071.20 €	181.04 €	528.65 €	542.55 €
NUIITS SAINT GEORGES 20 RUE CAUMONT BRÉON DEFIBRILLATEUR HEARTSINE + COFFRET	01/04/2021	972.62 €	243.15 €	668.61 €	304.01 €
NUIITS SAINT GEORGES 20 RUE CAUMONT BRÉON MISE EN CONFORMITE ELECTRIQUE P12-23	24/03/2023	658.66 €	135.60 €	135.60 €	523.06 €
NUIITS SAINT GEORGES 20 RUE CAUMONT BRÉON CHARIOT PORTE CERCUEIL	01/09/2023	2 399.63 €	244.26 €	244.26 €	2 155.37 €
NUIITS SAINT GEORGES 20 RUE CAUMONT BRÉON LEVES DEFUNTS	01/09/2023	1 520.00 €	154.71 €	154.71 €	1 365.29 €
Total		155 911.51 €	2 064.91 €	148 988.32 €	6 923.19 €

4.3.2. Compte rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué

4.3.2.1. Conformité des installations de la chambre funéraire

L'organisme de contrôle Bureau Veritas a procédé à la vérification de la conformité des installations électriques le 25 avril 2023, ainsi que la conformité des appareils de levage le 1^{er} septembre 2023.

4.3.3. Programme contractuel d'investissements

Conformément à la convention de délégation, il n'y a pas eu de programme contractuel d'investissements en 2023.

4.3.4. Autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année

Une mise en conformité électrique a été faite en mars 2023.

4.3.5. Inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et des biens de reprise

L'ensemble des biens de la chambre funéraire sont des biens de retour à l'exception des matériels informatiques et de téléphonie.

4.4. ENGAGEMENTS FINANCIERS

4.4.1. Les engagements à incidences financières nécessaires à la continuité

Tous les biens acquis par OGF dans le cadre du contrat de délégation ayant été autofinancés, il n'y a ni emprunt ni engagement de crédit-bail.

4.4.2. Les engagements à incidences financières en matière de personnels

OGF comptabilise ses engagements sociaux : indemnités de fin de carrière, frais médicaux des salariés retraités et médailles du travail. Le montant de ces engagements est estimé au bilan.

